



SOUTIEN AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL DU YÉMEN CONCERNANT L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET SUR LA POLITIQUE D'EMPLOI

Malgré le fort développement récent, le Yémen continue de faire face à des défis d'ordre structurel et persistants liés au développement, ce qui mine les efforts du gouvernement tendant à fournir des opportunités de travail décent pour les femmes et les hommes. Alors que l'industrie du pétrole et du gaz représente plus de 70 pour cent du revenu total du gouvernement, celle-ci n'emploie qu'une infime partie de la main d'œuvre. Sans création d'emplois et sans une diversification du développement économique, le pays pourra difficilement assurer à l'avenir une croissance équitable et durable et la prestation de services de base. Il connaîtra de même un taux de chômage record qui accentuera des problèmes socioéconomiques tels que le travail des enfants et le militantisme de la population en général.

Un élément essentiel au développement, à la mise en place, au suivi et à l'évaluation des stratégies nationales de développement des ressources humaines consiste donc à fournir des données fiables et régulières pour combler les lacunes en matière de compétences, des opportunités d'emploi et des besoins des employeurs. Pour mesurer efficacement les progrès et engager un véritable débat, fondé sur des données probantes, à propos du développement des ressources humaines à tous les niveaux, le Yémen a besoin de mieux comprendre les caractéristiques du marché du travail, et nécessite des moyens permettant d'établir et de maintenir les bases de connaissance pour la prise de décisions.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaires:

Silatech; organisme central de la statistique du Yémen; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); ministère des Affaires sociales et du Travail du Yémen; ministère de la Planification et de la Coopération internationale du Yémen

Pays bénéficiaire:
Yémen

Calendrier:

Projet annuel
1 juin 2009 –
30 juin 2012

Budget:

738'351 dollars
E.-U., dont 300'000
dollars E.-U
contribués
par Silatech

ACTION MENÉE

En 2006, l'OIT et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont aidé le Yémen à formuler un système d'information sur le marché du travail et une stratégie de développement des ressources humaines. Sur la base de ce cadre, un projet a été entrepris pour rehausser la capacité du Yémen en matière de recherche statistique, de suivi du marché du travail et d'analyse orientée vers l'action, jetant ainsi les bases pour l'information sur le marché du travail soit fiable et disponible pour tous en temps voulu.

En 2009, l'OIT et le PNUD ont fourni une assistance technique afin de développer l'unité chargée des informations et des analyses sur le marché du travail dans le but de collecter, traiter, analyser et diffuser des données de qualité et actualisées relatives au marché du travail, au niveau central comme au niveau décentralisé. L'objectif est de promouvoir, mettre en place et faire le suivi de la stratégie nationale pour l'emploi et son plan d'action correspondant pour le ministère des Affaires sociales et du Travail.

Après la transition politique de 2011 au Yémen, l'OIT a lancé une nouvelle initiative en 2012 pour y produire une enquête actualisée sur la population active. Depuis l'enquête précédente, menée en 2003, il était urgent de déterminer les changements survenus sur le marché du travail, en particulier en termes de caractéristiques démographiques des travailleurs et des chômeurs, ainsi que le taux d'emploi et de chômage. Des informations semblaient également nécessaires sur la proportion de participation des femmes à la population active afin d'adopter des politiques visant à accroître la participation de la main d'œuvre féminine à la vie économique.



**Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)**

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

RÉSULTATS

Au cours du projet, l'unité chargée des informations et des analyses sur le marché du travail a été établie et entièrement équipée. L'OIT et ses partenaires ont été également en mesure de relever de manière significative le niveau de connaissance au sein du personnel de cette unité sur la collecte de données et la méthodologie d'enquête, et d'utiliser un ensemble de programmes statistiques dans l'analyse de données relatives au travail. La stratégie nationale pour l'emploi et son plan d'action correspondant ont été également actualisés, approuvés et soumis au ministère des Affaires sociales et du Travail. En outre, l'OIT et l'unité chargée des informations et des analyses sur le marché du travail ont établi un forum de partage des connaissances où des lectures ont été organisées en interne en collaboration avec leurs partenaires et un programme de formation des formateurs a été effectué.

Cette infrastructure statistique étant mise en place, l'OIT et l'organisme central de la statistique du Yémen ont pu faire des progrès vers la production de l'enquête sur la population active. Tout d'abord, un comité directeur tripartite a été formé afin de guider le processus de l'enquête. Par la suite, un questionnaire sur les forces du travail a été élaboré qui sélectionnait les différents secteurs où la collecte de données serait faite trimestriellement, afin de faciliter la sélection des ménages pour l'enquête sur la population active.

Cependant, les travaux sur l'enquête sur la population active ont été suspendus jusqu'à ce que la situation politique et sécuritaire au Yémen se stabilise.

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Comme l'OIT est l'organisme mondial chargé des indicateurs clés du marché du travail (ICMT), y compris des définitions autour de l'emploi et du chômage, l'Organisation est particulièrement bien placée pour établir la capacité statistique de ses Membres. Parmi les aspects essentiels de la capacité statistique que l'OIT peut proposer, il y a ceux liés à des enquêtes sur la population active et à l'analyse statistique, ainsi qu'au renforcement des capacités en ce qui concerne l'inspection, l'administration et la gouvernance du marché du travail.